



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq,

Le vingt-deux septembre à dix-neuf heures,

Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du Parc aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 05/09/2025

Date d'affichage : 05/09/2025

Nombre de membres :

- en exercice : 127
- présents : 27
- votants : 40

Nombre de voix :

- en exercice : 384
- présents : 124
- procurations : 117
- **nombre total de voix exprimées : 241**

Etaient présents :

Laure BOITEUX, Gilles BONNOT (S), Léon BONVALOT, Martial BOURNEL-BOSSON, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Anthony CUENOT, Thierry HOUSER, Pascal JACQUOT, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Christian MAUVAIS, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Joëlle MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Stéphanie PARSY, Amandine RAPENNE, Gilles ROBERT, Noël SAUNIER, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN, François VILLIER.

Etaient présents sans voix délibérative :

Patrick BOITEUX, Bernard FAIVRE (S), Suzanne GUERRIN.

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Cédric BÔLE, Christine BOUQUIN, Michèle CACHOT-USUNIER, Dimitri COULOUVRAT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jocelyne ERNST, Kévin FADIN, Baptiste FAYARD, Bénédicte HERARD, Céline JEAMBRUN, Nicolas JUBIN, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Anthony MERIQUE, Francine MISERE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Corinne PARATTE, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Emmanuel SAULNIER, Véronique TATU, Michel TROUILLOT, Marcelline VIPREY, Marielle WILCZAK.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Françoise BEURET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Benoît CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOLET, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Pascal DUFFNER, Lucine FAIVRE, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Florian GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Pascal GODIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christian HERARD, Bernard JACQUET, François JACQUOT, Christophe JANIN, Nicolas MARGUET, Catherine MAUVAIS, Olivier MESNIER, James MICHEL, Philippe MITTAG, Denis NARBEY, Sarah

OEUVRARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Elisabeth REDOUTEY, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Pascal ROUGNON, Laurent ROUSSET, Yves ROY, Fabien ROYER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMEN, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Sébastien WOLFF, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Cédric BÔLE a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Jacqueline CUENOT-STALDER a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Baptiste FAYARD a donné pouvoir à Gilles BONNOT (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Raphaël KRUCIEN a donné pouvoir à Boris LOICHOT,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Thierry MOREL a donné pouvoir à David CHATELAIN,
Manuela RAMBAUD a donné pouvoir à Hervé CAGNON,
Marceline VIPREY a donné pouvoir à Anthony CUENOT.

Le secrétaire de séance : Roland MARTIN

Objet : 2025-38 : Projet communication Vidéo Motion Design

Contexte :

Le motion design est une technique qui consiste à animer des éléments graphiques, permettant ainsi de vulgariser de nombreuses informations dans un court laps de temps. La conception d'une vidéo en motion design, présentant le territoire, le fonctionnement du Parc et quelques actions concrètes serait un outil pédagogique efficace et "clé en main" mis à disposition des agents et des élus du Parc lors de présentation officielle auprès de divers publics, et serait également diffusé sur les réseaux sociaux et le site internet pour toucher une cible plus large.

Description :

Le motion design a le vent en poupe depuis quelques années, du fait des nombreux avantages qu'il propose : simplification d'un contenu visuel afin de rendre le message plus facilement mémorisable et compréhensible. Le motion design permettrait de présenter le Parc naturel régional du Doubs Horloger de façon claire, lisible et agréable.

De nombreux Parcs naturels régionaux se sont emparés du motion design pour produire des vidéos, notamment lors des périodes de révision de Charte. Celle du Parc du Doubs Horloger serait d'une durée d'environ 4 minutes, format idéal pour le web, et se décomposerait en plusieurs parties :

- Présentation du territoire (carte, éléments identitaires, culturels, naturels et paysagers) ;
- Explication / définition d'un Parc naturel régional (en personnalisant au maximum avec des exemples concrets, issus de notre territoire)
- Fonctionnement, gouvernance, missions, thématiques abordées...
- Quelques projets concrets et structurants avec chiffres clés.

Ce projet pourrait accompagner la sortie du prochain rapport d'activité afin de mettre en lumière quelques actions phares. Par ailleurs, la vidéo serait utile aux agents et aux élus du Parc, afin d'appuyer leur propos lors de diverses interventions (exemple : milieu scolaire, conseil municipal, lancement de projet, événement grand public...).

Budget prévisionnel :

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Création de vidéo en motion design pour le Parc naturel régional du Doubs Horloger	10 000 €	10 000€ (subvention à demander à la région Bourgogne-Franche-Comté

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Autorise le président à solliciter les subventions auprès de la région Bourgogne-Franche-Comté ;
- Autorise le président à signer les conventions relatives à ce projet ;
- Autorise le président à engager les dépenses relatives à la mise en œuvre de cette action.

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 241	Exprimés (en voix) : 241
- pour : 241	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Denis LEROUX



Envoyé en préfecture le 23/10/2025

Reçu en préfecture le 23/10/2025

Publié le

ID : 025-200096295-20250922-2025_38-DE

